A propos des œuvres de Jean Tschumi

Autor(en): **Vouga, J.-P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **86 (1960)**

Heft 24

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-64516

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

86e année Lausanne, 19 novembre 1960 N° 24

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: M. Bridel; J. Favre, arch.; R. Neeser, ing.; A. Robert, ing.; J. P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION
Vacat
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 28.—	Etranger	Fr. 32.—
Sociétaires	»	» 23.—	»	» 28.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande », N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 290.—
1/2 »	» 150.—
1/4 »	» 75.—
1/8 »	» 37.50

Adresse: Annonces Suisses S. A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

SOMMAIRE

A propos des œuvres de Jean Tschumi. — Le Prix international Reynolds. — Concours pour l'édification d'un immeuble pour l'Organisation mondiale de la Santé. — Remarques sur un concours exceptionnel, par J.-P. Vouga.
Divers. — Carnet des concours.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

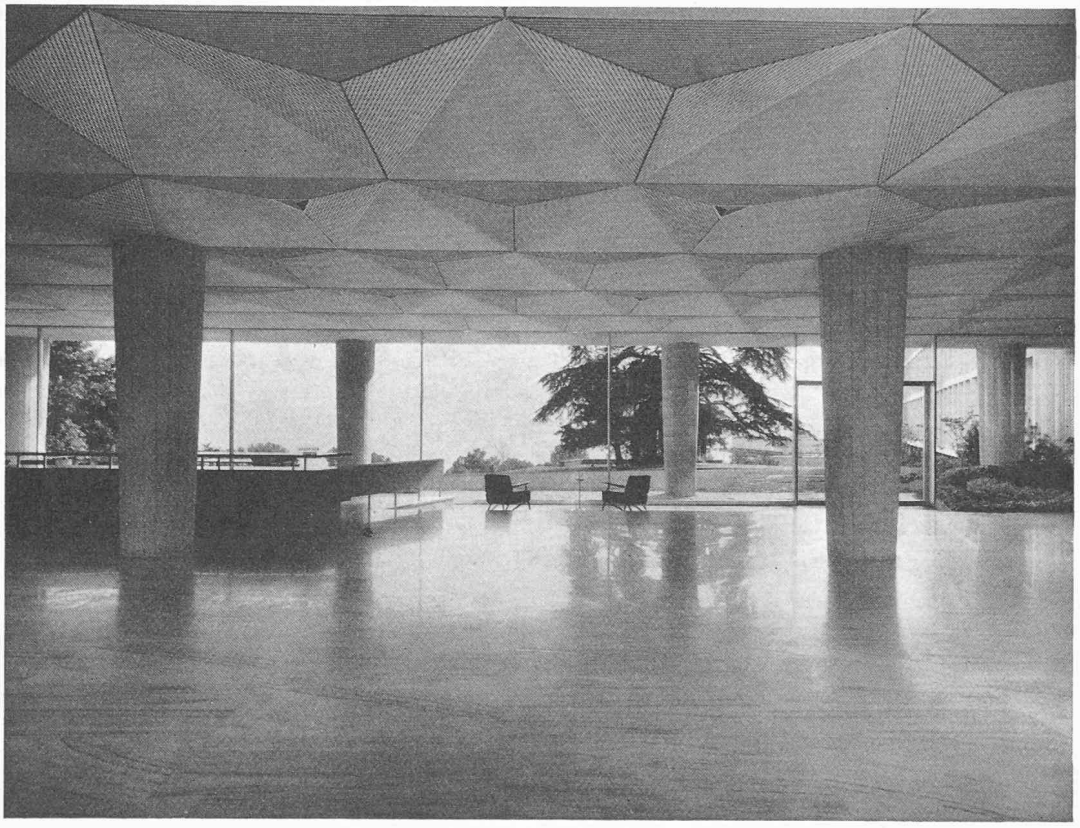

Mutuelle vaudoise accidents. Immeuble administratif du Cèdre. Photo Vuillemin

A PROPOS DES ŒUVRES DE JEAN TSCHUMI

par J.-P. VOUGA

Depuis que les techniques contemporaines ont conquis l'Orient après l'Occident, le Nord et le Midi, on disserte à satiété de l'internationalisation de l'architecture, de la disparition des formes régionales, de l'uniformité des moyens d'expression.

Les commentateurs des projets pour le futur siège de l'OMS que nous publions dans ce même cahier jugent, par exemple, que dans cette confrontation aucun projet n'annonce son origine. J'y reviendrai dans un autre article, mais dès maintenant je voudrais au contraire relever combien cette affirmation est hâtive et insister sur la variété des moyens de la technique d'aujourd'hui opposée à la sévère limitation que trois siècles de classicisme ont imposée aux formes architecturales des grands programmes. Est-ce de nos jours que s'érigent ces édifices dont on ne sait s'ils sont cathédrale, bourse ou parlement ? Ni s'ils se reflètent dans le Potomac, le Danube ou la Néva ?

On voit même qu'il y a davantage de points communs entre les œuvres du XVIIIe siècle qu'elles soient à Paris, Potsdam ou à Melbourne, qu'il n'y en a aujourd'hui entre les œuvres d'Aalto, de Nervi ou de Wright.

En vérité, ce qui achève de disparaître, c'est le mode national d'expression, l'école régionale pour autant qu'elle ait encore sa source dans une tradition ou dans un folklore. Mais on voit s'y substituer très nettement de nouvelles écoles trouvant leur source dans l'enseignement d'un maître et dans le génie permanent des peuples. L'immense apport des techniques substitue au monde des formes issues lentement de l'Histoire, celles qu'engendrent inopinément les recherches des novateurs.

Et cette diversité des expressions de l'architecture de notre temps est telle qu'il est prématuré et présomptueux de tracer une ligne de partage objective entre les bons et les mauvais exemples. Dès lors que tout est permis, la médiocrité se répand vite ; elle a si peu honte d'elle-même que tout est noyé, pour le spectateur superficiel, dans l'unanime réprobation des « cubes de béton », des « pauvres volumes », des « toits plats »... à tel point qu'un premier critère de qualité va conduire à juger excellente l'œuvre tout simplement banale.

Mais lorsqu'il s'agit d'œuvres hors série, le jugement, sans aucun repère valable, commence par s'égarer. La raison n'enseigne rien, l'évidence est mise en doute. Ainsi se créent ces prises de position, ces chapelles qui jusqu'ici avaient été le privilège des arts plus libres : peinture, sculpture, musique. Les vérités d'hier sont d'ailleurs rapidement radotages aujourd'hui ; les critères objectifs sont rares. Les constructivistes et les fonctionnalistes n'ont pu dépasser leurs limites ; l'architecture se veut « organique » ; personne qui ne soit au moins « plasticien » ; les aberrations sont à la porte. Il est difficile de maîtriser la matière libérée sans contrôle.

Deux fois pourtant, dans ce grand concert passionnant et passionné d'affirmations contradictoires, Jean Tschumi a été distingué d'entre les meilleurs. Il y faut une raison. Il faut tenter de la découvrir pour aider ceux qui cherchent, ceux qui hésitent. Il est urgent d'y voir clair.

Je vois pour ma part que Tschumi a toujours refusé l'insolite des formes gratuites et qu'il n'a pas craint une certaine lourdeur lorsqu'elle lui permettait d'affirmer une intention. Plutôt que de viser à alléger, il préfère modeler. Sachant que tout problème architectural,

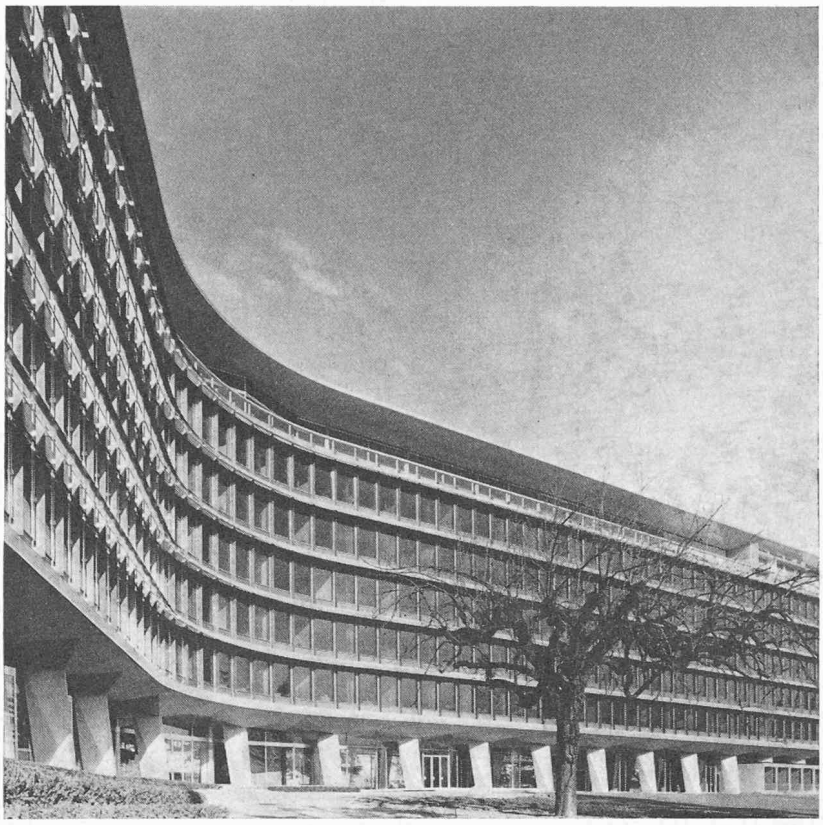

Bâtiment administratif Nestlé, à Vevey.

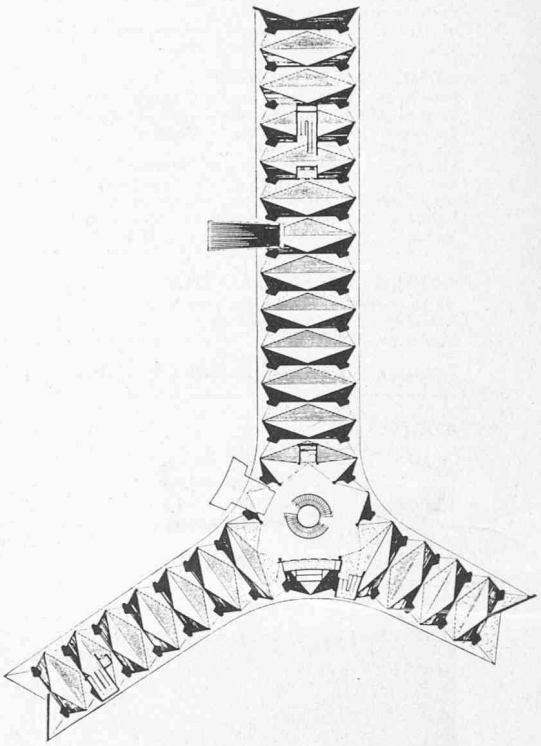

Plafond du rez-de-chaussée.

qu'il soit de masse ou de détail, est toujours une confrontation — sinon un antagonisme — entre une fonction organique et un désir de forme pure, il choisit de n'accepter de formes qu'une fois celles-ci entièrement justifiées par la fonction, courant parfois le risque de laisser sentir l'effort de la création, jamais celui d'avoir cédé à la facilité.

Son souci de vérité va de pair avec un souci du détail dont les constructions, même en Suisse, offrent peu d'exemples aussi accomplis. Ce n'est pas tout : cette sévérité dans la recherche des formes s'accompagne chez Tschumi d'une sûreté de jugement dans le choix des revêtements et des coloris qu'il tire de sa longue pratique des ateliers parisiens et qui lui permet de conférer une grâce presque souveraine à ses aménagements intérieurs.

Il me plaît encore que ces mérites s'ajoutent à celui d'avoir, depuis dix-sept ans qu'elle existe, fait tout le renom de l'Ecole d'architecture de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Peut-être n'en prendrons-nous conscience que plus tard, peut-être même certains refuseront-ils ce postulat, mais il ne me paraît pas niable que l'enseignement de Tschumi — qui n'a pourtant jamais cherché à imposer ses vues personnelles à ses élèves — a donné naissance à une école dont les caractéristiques essentielles seraient de bien penser le problème avant d'en rechercher la solution et de se méfier des formes séduisantes qu'il faut laborieusement chercher à justifier ou dont la justification n'est que désinvolture à l'égard du programme. Parce que cette attitude est ingrate, Tschumi n'a pas toujours séduit, mais il a fait germer la bonne semence.

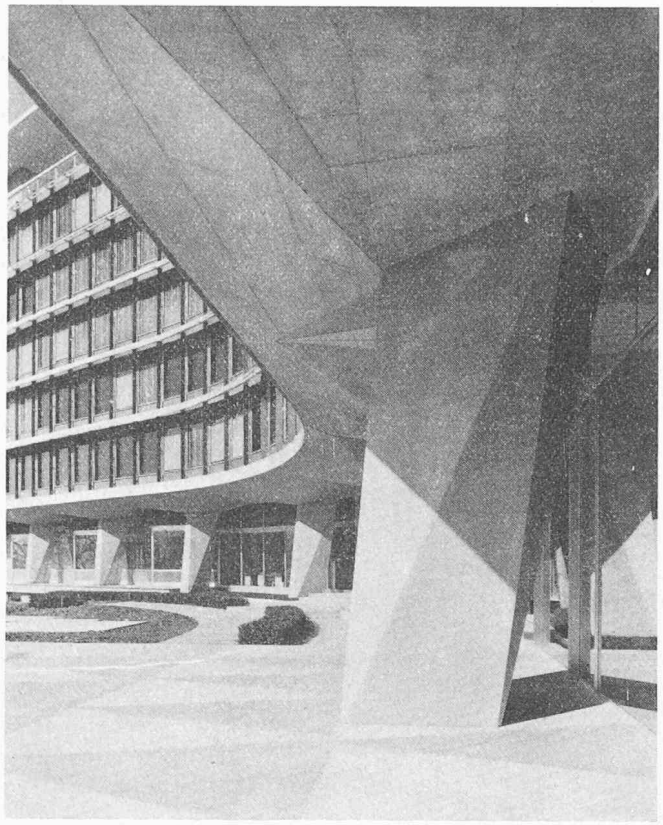

Portique du rez-de-chaussée.

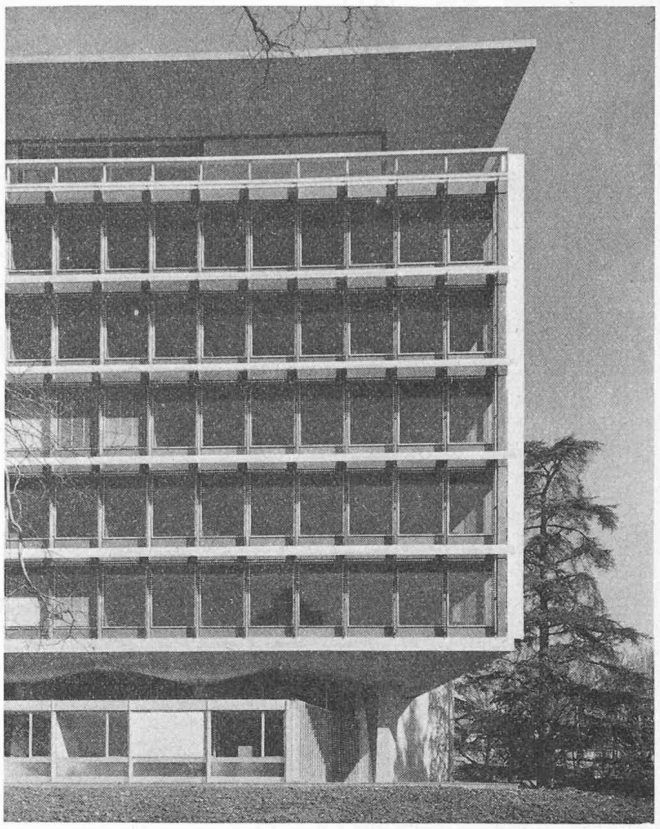

Façade vers le lac.

Photos Eric Guignard

Enfin, je serais gravement incomplet si je ne disais encore que Tschumi est celui que nous avons toujours accepté de suivre et aux conseils duquel nous nous sommes ralliés sans peine. Il nous est donc à tous très précieux qu'il ait été distingué comme il vient de l'être. Nous ne pouvons manquer d'en ressentir nous-mêmes un plaisir évident. A nos félicitations s'ajoutent des remerciements.

LE PRIX INTERNATIONAL REYNOLDS

Ce prix a été créé en mémoire de Richard Samuel Reynolds, dont les entreprises ont apporté une contribution historique au développement de l'aluminium comme nouveau matériau.

Le lauréat est choisi chaque année par un jury d'architectes, selon la procédure établie en collaboration avec l'Institut des architectes américains.

Le prix est attribué à un architecte de n'importe quelle nationalité qui, dans l'exercice de sa profession, a dessiné un travail d'architecture significatif, dans la création duquel l'aluminium a été un important facteur.

La première considération est la valeur créative de l'emploi de l'aluminium par l'architecte et son influence notoire sur l'architecture de notre temps, plutôt que les dimensions ou le genre de construction.

La préférence est donnée à des ouvrages terminés durant les trois années qui précèdent le jugement, mais le jury a la possibilité de retenir des ouvrages terminés antérieurement.

Rapport du jury

Président : Walter Gropius, F. A. I. A.

Le projet désigné pour le prix est le bâtiment administratif Nestlé à Vevey, Suisse, de l'architecte Jean Tschumi.

remarquer que l'unité de ce projet n'est pas compromise par l'emploi varié et intensif des brise-soleil sur les diverses façades. Les brise-soleil n'obstruent jamais la vue depuis l'intérieur.

Tschumi améliore la monotonie et la géométrie rectangulaire par des façades courbes. Les murs-pignons de son bâtiment en « Y » sont pleins d'esprit et convaincants. Le double escalier hélicoïdal, revêtu d'aluminium, mérite aussi une mention pour son excellent aspect.

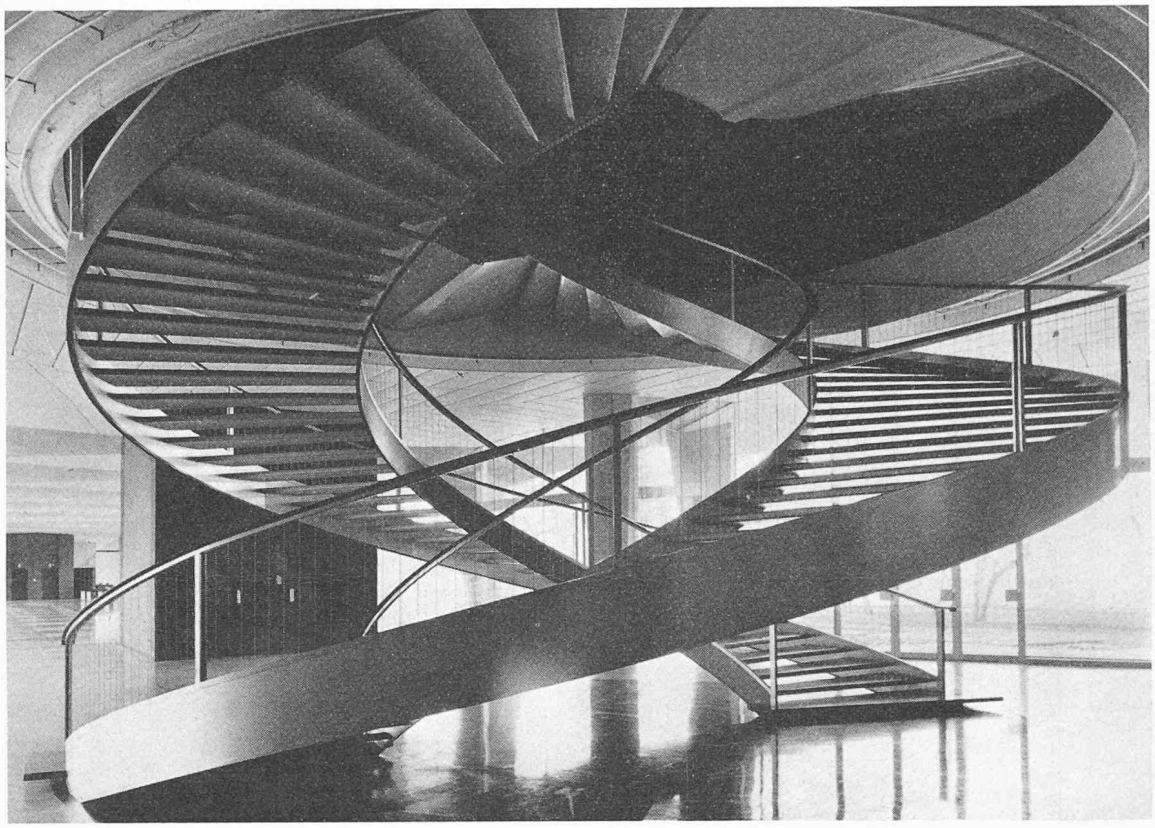

L'escalier central.

Photo Eric Guignard

Tout le bâtiment est enrichi par l'effet de relief de ses divers éléments, provenant des ombres toujours changeantes, provoquées particulièrement par la profondeur variable des profils. La silhouette de ce bâtiment est avantagée par la transparence du rez-de-chaussée et par le découpage prononcé de l'étage de toiture. Le bâtiment respecte le site environnant et s'y intègre. La taille sculpturale, « sensitive », des piliers en béton s'harmonise remarquablement avec les profils des auvents et les brise-soleil en aluminium.

Jean Tschumi a fait un usage sensible de l'aluminium, d'une manière peu explorée jusqu'ici. Ceci est particulièrement vrai pour les auvents d'entrée, où sont combinés profilés et tôles d'aluminium, réalisation possible en aluminium seulement. Par l'emploi très délicat et judicieux des lames verticales et des brise-soleil, qui varient suivant les diverses orientations, il a rompu la monotonie des fenêtres habituelles. Il est intéressant de

Le jury a été favorablement impressionné par le niveau généralement élevé de la plupart des projets présentés, dont plusieurs étaient élégants et bien proportionnés. Cependant, le jury estime que l'emploi de l'aluminium pour des murs-rideaux ou comme matière de revêtement est bien établi et n'est en lui-même pas suffisant pour répondre aux conditions de ce prix. Le jury suppose que le manque d'imagination et de détails « sensitifs » dans la plupart des projets U.S. est la conséquence de la grande quantité d'éléments standards et pré-confectionnés que l'on trouve aux U.S.A., et des contraintes imposées par les règlements de construction et par les exigences des compagnies d'assurance.

Dans le projet de Jean Tschumi, l'aluminium est utilisé dans tout le bâtiment. La nouveauté de son emploi ne consiste pas dans une qualité à sensation, mais dans une qualité de sobriété et de sérénité qui rehausse sa conception architecturale.